



Assemblée générale du CEPRISCA

29 juin 2018

Procès-verbal

Membres présents : Cédric GLINEUR, Emmanuel NETTER, Élise LETOUZEY, François MAILHE, Hélène CHANTELOUP, Morgane DAURY, Georges FAURE, Cécile MANAOUIL, Gaëtan GUERLIN, Rodolphe BIGOT, Bertille GHANDOUR, Emeric NICOLAS, François HENOT, Stéphane VERNAC, François VINEY, Delphine COCTEAU, Kevin-Eric EDZANG, NGOM Dourida, Manon DALLE, Mathilde HOYER, Eugénie PETITPREZ, Agathe MERCIER, Sandy ZAPATA-MICHEL, Valentin NOISSETTE.

Membres excusés : Sophie SEDILLOT.

L'assemblée générale est ouverte à **15h30** par Cédric Glineur, directeur, et Emmanuel Netter, directeur-adjoint.

1. Point sur les effectifs du laboratoire :

Le budget du laboratoire est abondé en fonction du nombre de membres. Or, celui-ci a beaucoup baissé ces derniers mois, alors qu'un gel des postes a été arrêté par l'UPJV. Les départs récents sont ceux d'Anne-Marie Luchiani, Thomas Pasquier, Sarah Laval, Sophie Corioland, Emmanuel Netter et Gaëtan Guerlin.

Morgane Daury, co-responsable du département de droit privé de l'UFR, annonce qu'un poste de professeur sera pourvu par la voie du concours d'agrégation externe en septembre 2019, tandis qu'un poste de MCF sera mis au fil de l'eau en février 2019 pour la rentrée de septembre 2019.

Il reste que le CEPRISCA devra fonctionner en effectifs réduits jusque-là. Cédric Glineur propose une motion relative aux conséquences de la politique de gel des postes sur le budget du laboratoire. **Adopté à l'unanimité.**

2. Élection d'un nouveau directeur-adjoint :

Élise Letouzey est élue directrice-adjointe en remplacement d'Emmanuel Netter **à l'unanimité.**

Delphine Coteau est élue responsable de l'axe « Droit du numérique » **à l'unanimité.**

Le directeur saisit l'occasion pour remercier chaleureusement Emmanuel Netter de son investissement et de son travail au sein du laboratoire et pour lui redire tout le plaisir qu'il a eu à travailler avec lui durant ces années.

3. Point sur les colloques de l'année :

- « Les soins aux majeurs sous tutelle » (C. Manaouil, 2017) ;
- « Le droit du travail face aux groupes de sociétés » (S. Vernac, 2017) ;
- « La motivation de la peine » (E. Letouzey, 2018).

Morgane Daury déplore que l'organisation des colloques soit très onéreuse pour les membres du laboratoire ne résidant pas à Amiens. Elle demande s'il est possible d'aménager la réglementation de l'UPJV et de prévoir des dérogations afin d'inciter les collègues à continuer à monter des colloques.

Le directeur saisira la direction de la recherche de cette question.

Élise Letouzey regrette qu'il ne soit plus possible de faire voyager certains intervenants en première classe de la SNCF. Au colloque sur « La motivation des peines », le président honoraire de la chambre criminelle de la Cour de cassation a ainsi voyagé en seconde classe, ce qui ne semble guère satisfaisant. Le directeur demandera à la directrice de la recherche si des dérogations sont possible ou pas.

4. Point sur les colloques à venir :

- Colloque « Foucault face à la norme » (E. Nicolas, 15 et 16 novembre 2018, Axe « Histoire et techniques de la norme ») ;
- Colloque sur la fin de vie et les EHPAD (G. Fauré, printemps 2019, Axe « Droit de la santé ») ;
- Colloque « Regards croisés sur la justice fiscale (X^e-XXI^e siècles) Égalité ou statuts particuliers ? » (C. Glineur, printemps 2018, Axe « Histoire et techniques de la norme ») ;
- Colloque sur l'histoire du droit de la santé (S. Sédillot, automne 2019, Axe « Histoire et techniques de la norme »).

5. Vote sur les nouveaux membres associés :

Irina Grebenyuk est élue comme membre rattaché à titre principal à **l'unanimité**.

Valérie Varnerot est élue comme membre associé à **l'unanimité**.

6. Questions diverses.

Les doctorants souhaiteraient une nouvelle imprimante. Le directeur en a fait la demande, mais il lui a été répondu par les services centraux que l'UPJV n'achète plus aucune imprimante. Gaëtan Guerlin rappelle que l'imprimante de son bureau étant tombée en panne, le service informatique a connecté son PC à l'imprimante de la salle des professeurs. Or, la secrétaire du doyen lui a dit que cette imprimante ne pouvait être utilisée par les laboratoires. Hélène Chanteloup rappelle qu'il s'agit d'une directive nationale. Elise Letouzey évoquera le problème à la prochaine commission « Recherche ».

Cédric Glineur lève la séance à **16h30**.